

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

## Almanach Français.

- Le 12 (1795). — Prise de Luxembourg, par le général Gari, contre les Autrichiens.  
 (1799). — Combat et prise de Modène, par le général Macdonald, contre les Autrichiens.  
 (1800). — Passage du Lech, par le général Lecourbe, contre les Autrichiens.  
 (1812). — Combat sous Taragone, par le maréchal Suchet, contre les Espagnols.

## MONTEVIDEO.

11 juin 1845.

Dans quelques-uns de nos précédents numéros, nous avons donné sans commentaires extraits de la PRESSE et du NATIONAL, relativement aux affaires de la Plata. Nous terminons aujourd'hui la publication de ces sortes d'extraits, par le suivant que nous copions dans la feuille Girardin. Le voici :

« Ainsi, pour choisir dans l'inventaire fait par le National d'après la brochure de Rivera Indarte, deux Français inoffensifs sont assassinés près de Buenos Ayres par les sbires du tyran. Mais ces sbires étaient tout simplement des voleurs, et M. le comte de Larde n'avait pas encore eu le temps de déposer sa plainte qu'on avait déjà fait justice des meurtriers. Cependant le hasard avait voulu que ces malfaiteurs fussent des soldats, on s'empressa à Montevideo de profiter de ce hasard pour rejeter le crime sur Rosas. — Dans une sortie contre Oribe, nos volontaires de Montevideo perdirent vingt-quatre des leurs; le lendemain on trouva les têtes de ces malheureux exposées sur des pieux, et l'on put lire dans le journal officiel les horribles détails de leur supplice. Voulez-vous savoir pourtant ce qui s'était passé? Les corps de ces vingt quatre Français avaient été trouvés sur le champ de bataille par un détachement de la ville; par ordre supérieur du gouvernement, les têtes furent séparées du tronc et exposées, comme nous venons de le dire, par les Montevideens eux-mêmes qui trouvèrent ainsi moyen de prouver la cruauté d'Oribe.

« Cet odieux secret fut dévoilé par un des officiers volontaires: la publication de la lettre de cet officier fut arrêtée par ordre et l'éditeur du journal qui s'était chargé de la publication fut destitué. Il fallut que les Français qui se trouvaient dans le camp d'Oribe protestassent de son innocence, pour que l'odieux de cette infamie retombât sur ceux qui l'avaient imaginée. Le National a pris de même en toute sûreté de conscience dans les feuilles de Montevideo les détails d'un horrible supplice qui aurait été infligé à sept officiers faits prisonniers par Oribe. Lorsque ces officiers, tenus prisonniers sur parole, prirent connaissance de leur supplice, si bien décrit à Montevideo, ils s'empressèrent d'écrire à leurs familles pour les rassurer et leur apprendre que le bruit de leur mort qu'on avait fait répandre était une insigne calomnie. Leurs lettres ont été publiées à Buenos-

nos-Ayres et servent de réponse suffisante aux journaux de Montevideo. »

De quels sentiments pénibles ne se seront-elles pas senties émues les personnes qui viennent de lire ce paragraphe de la Presse! Est-ce bien un journal français qui n'a pas craint d'inventer d'aussi abominables mensonges pour prouver l'innocence d'Oribe, pour le disculper du crime d'assassinat commis sur la personne de 24 de ses compatriotes?

Est-ce bien un Français qui a dicté cet article? Hélas! oui; mais il ne fallait rien moins qu'un Emile Girardin, que le négociant le Saint-Berlin pour écrire avec tant d'assurance de si execrables calomnies. Ce serait donc par ordre supérieur du gouvernement que les têtes de nos compatriotes auraient été séparées du tronc et exposées par les Montevideens eux-mêmes! Cette atroce fable, imaginée pour sauver le général Oribe de l'ignominie de ces sanglantes cruautés, était tout au plus bonne à être jetée à une population furibonde comme moyen de l'appaiser; mais l'imprimer dans un journal de Paris! oh! c'est inconcevable, et, si nous ne l'avions lu nous-même dans la Presse, nous aurions refusé de le croire.

Comment supposer qu'il se serait trouvé en France, à Paris, un rédacteur non seulement assez inhabile pour inventer de telles mensonges, mais encore assez inepte pour les appuyer sur de si absurdes raisons?

Il faut que la Presse ait bien confiance en la faiblesse d'esprit de ses abonnés pour prétendre leur faire accroire que (par ordre supérieur), un détachement de la ville était allé mutiler le corps de nos compatriotes sur le champ de bataille; lorsque ce champ de bataille n'était autre que le camp lui-même de l'ennemi, ou, pour mieux dire, un poste de l'ennemi dont les Français s'étaient emparés, et qu'ils auraient indubitablement conservé sans un ordre de retraite inopportunement donné ou mal compris et mal exécuté. Ce fut donc dans le camp ennemi que nos compatriotes tombèrent victimes de leur ardeur et de leur courage; et, s'ils ont été mutilés par des soldats, ils n'ont pu l'être que par ceux d'Oribe, puisque ces victimes étaient dans leur camp. Mais reprenons les faits que signale la Presse et relevons ses ERREURS.

« Dans une sortie contre Oribe, nos Volontaires perdirent 24 des leurs. » De quelle affaire veut parler la Presse? Nous n'en connaissons aucune dans laquelle nous ayons perdu ce nombre d'hommes. En avril 1843,

les Volontaires de la liberté laisserent sur le champ de bataille sept hommes dont les têtes furent séparées du tronc et exposées le jour même, non point sur des pieux, mais sur le plateau des avant-postes, ayant toutes la figure tournée du côté de Montevideo (1). Le 24 avril 1844, les légionnaires qui succombèrent furent au nombre de Trente-Trois: Ceux-ci ne furent point décapités; mais horriblement mutilés, et quelques uns d'entre eux qui n'étaient que légèrement blessés; furent inhumainement égorgés.

Le lendemain de l'affaire, le 25 avril (on ignorait encore ici le sort des 33 hommes manquants); un négociant français établi à Montevideo, M. J. Plane, offrit au gouvernement oriental d'aller au camp ennemi proposer un échange des prisonniers. Cette offre, acceptée avec enthousiasme par M. le ministre de la guerre (et personne n'a jamais mis en doute la sincérité des sentiments pour la légion, de M. Pacheco y Obes), fut immédiatement mise à exécution, et M. le contre-amiral Linares mit un canot à la disposition de M. Plane pour se rendre au camp ennemi. Le même jour notre généreux compatriote était auprès du général argentin, mais il était trop tard!... Des trente-trois légionnaires tombés sous le feu de l'ennemi ou faits prisonniers, il ne restait que des cadavres!...

Voici ce que nous écrivions dans notre journal du 2 mai 1844 :

« ..... Il est bien plus consolant de porter ses regards sur les généreux efforts tentés par un de ces Français bien digne de ce nom, pour arracher à leurs

(1) Le matin étant allés à la découverte, les volontaires de la liberté au nombre de 42, tombèrent dans une embuscade, et se virent en un instant créés par environ trois cents hommes de cavalerie et d'infanterie, contre lesquels il leur fallut défendre leur vie, car ils savaient qu'il n'y avait point de quartier à espérer, s'ils étaient faits prisonniers. Sept d'entre eux restèrent sur le champ de bataille, après un combat de vingt minutes, et des trente-cinq qui purent battre en retraite, deux seulement étaient blessés. L'un d'eux, le lieutenant Lapointe avait eu le cou traversé d'une balle tirée à bout portant, il avait reçu 14 coups de lance dont un avait passé à travers du corps à la hauteur de l'épaule, et enfin les cavaliers avaient fait piétiner leurs chevaux sur son corps, de sorte qu'il avait en tout 22 blessures. Quand ses soldats et camarades parvinrent à le sauver en faisant fuir les cavaliers, le col de sa chemise était en feu par suite du coup de fusil qu'il avait reçu; aujourd'hui le lieutenant Lapointe est guéri.

Une demi-heure après leur retraite les volontaires de la liberté revinrent sur le champ de bataille pour enlever les cadavres de leurs camarades et les trouvèrent décapités et la plupart mis à nu.

bourreaux quelques unes de ces victimes; mais, malgré tout son empressment et le zèle humanitaire de M. l'amiral français à seconder cet élan généreux, il est arrivé trop tard pour épargner un grand crime à nos ennemis qui sont aussi ceux de l'humanité. Et pourtant quel avantage leur était offert dans cet échange! Parvez! hâtez-vous, dit M. le ministre de la guerre à ce généreux citoyen, et, ne restait-il qu'un seul de ces braves vivants, offrez en mon nom, en celui du gouvernement de la République Orientale, tout ce que nous avons fait de prisonniers à l'ennemi, ne reculez devant aucune condition, sauvez, sauvez un seul de nos amis si il n'en reste qu'un, et ma reconnaissance sera sans bornes. Hélas, il est trop tard, toujours trop tard, quand on a affaire à des barbares qui font horreur et tache au dix-neuvième siècle."

"..... Et apprendre au monde que le gouvernement dont vous voulez la chute, a offert par la bouche de son ministre, cent vingt prisonniers ennemis en échange d'UN SEUL de ces Français que vous avez forcés à renoncer à la protection de la France et à s'abriter sous les couleurs de leur nouvelle Patrie."

Voici maintenant deux documents publiés dans notre numéro du 1er mai 1844 et qui constatent, contrairement à ce que dit la Presse, les bonnes intentions du gouvernement.

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.

Montevideo, 27 Avril 1844.

Le gouvernement qui voit toujours d'un œil de sollicitude l'avenir d'un soldat mutilé en défendant la Patrie, et celui des familles de ceux qui succombent en combattant pour elle, sent augmenter d'avantage son intérêt paternel lorsqu'il s'agit des Légions étrangères, parce que les hommes généreux qui les composent prodiguent ces sacrifices avec l'abnégation de l'héroïsme, sans aucun des devoirs qui pèsent sur les autres défenseurs de la République.

Par ses motifs, dans les premiers instans qui suivirent la perte éprouvée par la Légion que vous commandez, dans la journée du 24, le soussigné s'est occupé de préparer ce qui était nécessaire pour remplir les justes vues du gouvernement envers les victimes, et vous a demandé une relation, indispensable pour procéder à cet effet. Cette relation se fait attendre et le soussigné vous la réclame de nouveau, et l'exige au lieu soin, parce qu'il ne peut se tranquilliser, tant que, comme homme et comme magistrat, il n'aura pas fait tout ce qui lui a été possible pour calmer les douleurs de l'épouse et de l'orphelin de ces glorieux martyrs de la liberté de leur Patrie. Il espère également que comme soldat il pourra faire quelque chose pour les venger. Que Dieu vous garde beaucoup d'années.

Melchor PACHECO y OBES.

M. le colonel de la 2me Légion de Garde Nationale d'infanterie.

SECONDE LEGION DE GARDE NATIONALE.

On lit dans l'Ordre du jour du 30 avril 1844.

ORDRE DU JOUR DU 30 AVRIL 1844.

S. E. le ministre de la guerre désirant donner une preuve de son respect pour les veuves de nos braves camarades tombés victimes de leur trop de courage, demande que dans le courant de la journée je lui remette l'adresse de toutes les veuves, il en a déjà visité quelques unes dans la journée d'hier et désire accomplir, achever son œuvre de charité et de reconnaissance, j'invite donc les capitaines, sergents majors et fourriers à me faire parvenir immédiatement ces adresses afin que S. E. puisse porter à ces infortunés quelques consolations et quelques secours.

(La suite au prochain numéro)

ERRATA.

5 Dans notre numéro d'hier, à l'article nouvelles, du soir, dernier paragraphe, deuxième ligne, au lieu de 3me. bataillon, lisez 4me bataillon de la légion.

AVIS.

Vendredi, 13 du courant, M. l'aumônier de la légion dira une messe à l'église de la Matriz, à l'intention de Nicolas Damien, décédé le 13 mai 1845, ses amis sont priés d'y assister.

A-10 heures du matin.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

L'Éclair a levé l'ancre ce soir et il est allé se placer près de l'Africaine.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

PAR COURRAS, SMITH ET Cie.

Rue Sarandi, n. 149.

Aujourd'hui, jeudi, 12 courant, à 11 du matin, aura lieu la vente à l'encan pour liquidation définitive de victoires, réunissant ensemble un magnifique assortiment d'articles de saison.

MMEN-E BAISSE DE PRIX—21 fr. au lieu de 70.

HISTOIRE DU CONSULAT

et de

L'EMPIRE,

PAR M. THIERS.

Le Courrier des États-Unis de New York a entrepris la reproduction des ouvrages français les plus marquants à des prix qui sont sans comparaison avec ceux de Paris et de Bruxelles. En outre de sa semaine littéraire, qui donne pour quatre piastres par an, la matière d'environ 40 volumes de romans qui coûtent 7 fr. 50 c. le volume à Paris, ce journal a acheté le droit de publier à New York aussitôt qu'à Paris, l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, ouvrage qui se vend à Paris 70 francs et que le Courrier des États-Unis vend pour 4 piastres.

On soucrit à l'Hôtel du Commerce, chez messieurs Lange frères, agents du Courrier des États-Unis, à Montevideo.

Les cinq premières livraisons, contenant le 1er volume sont en vente. L'ouvrage formera 10 volumes en 50 livraisons.

PLAN DE LA VILLE DE MONTEVIDEO

En vente, avec la nouvelle nomenclature des rues, à un piastre chaque; au magasin de chapellerie de M. Vaillant, calle de los Treinta y Tres, n° 88.

Ce plan, le meilleur de ceux qui aient paru jusqu'à ce jour, ne laisse rien à désirer pour son exactitude.

AVIS DIVERS

AVIS.

Deux jeunes gens nouvellement arrivés à Montevideo, possédant parfaitement les langues française et anglaise, desireraient se placer dans une maison de commerce.

Les personnes qui voudraient les voir sont priées de déposer leur adresse au bureau du Patriote.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS.

Il existe dans les bureaux de la Police un paire de balances et une planche qu'on suppose avoir été volés. Les ayant droit peuvent se présenter pour réclamer ces objets qui leur seront délivrés s'ils fournissent les preuves de leur propriété.

AGENCE DU COURRIER DES ETATS UNIS

A MONTEVIDEO.

Le Courrier des États-Unis, journal français, publié à New-York, jouit d'une immense circulation dans l'Amérique du Nord, les Antilles et la France. Il a pour rédacteur en chef un écrivain distingué; c'est M. Frederic Gaillardet, auteur de divers ouvrages et, entr'autres du célèbre drame de la TOUR DE NESLE, qu'il a composé, avec Alexandre Dumas. Le Courrier des États-Unis a une double correspondance politique, appartenant au parti conservateur et au parti d'opposition. Il offre donc un tableau complet des affaires politiques et le pour et le contre de chaque question. Comme il est le seul journal français important de l'Amérique du Nord, c'est à lui que la Presse française emprunte le récit et l'appréciation des faits américains. Le Courrier des États-Unis publie, de temps en temps, un prix courant et une revue commerciale des deux marchés de New-York et de la Nouvelle-Orléans, les plus importants du Nouveau-Monde.

Le Courrier des États-Unis publie supplémentairement quatre gravures de modes par mois, reçues de Paris, et une Semaine Littéraire, paraissant tous les samedis, par livraison de 32 pages, et contenant environ 40 volumes des romans les plus nouveaux et les plus en vogue à Paris.

° Prix du Courrier des États-Unis pour l'année	8 8
° Du Courrier des États-Unis et de la Semaine Littéraire, ensembles.....	12
° De la Semaine Littéraire seule.....	6
° Des gravures de modes, prises avec un des deux journaux.....	2

On soucrit à Montevideo, chez MM. Lange frères, Hôtel du Commerce.

Prix d'abonnements payables d'avance.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL Rue de las Canas, N. 34